



MOUSSAC INFO

N° 46 - Mars 2016

Le mot de Mme le Maire

Je ne peux commencer mon édito sans évoquer la disparition brutale de notre « Jacquot ».

Jacquot qui connaissait sa commune sur le bout de ses doigts et qui répondait invariablement à toutes nos demandes. Merci pour ce que tu as donné à ta commune et repose en paix.

Mais la vie continue et il nous a fallu recruter un autre agent. Pour ce faire, nous nous sommes faits accompagner par un conseiller du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Stéphane Pineau a été recruté pour intégrer l'équipe communale au 1^{er} mars 2016 au grade de stagiaire. Grade qu'il conservera pendant 1 an, rythmé par des évaluations trimestrielles.

L'éclairage public du bourg est dans sa dernière ligne droite. Les derniers lampadaires posés sont en phase de branchement.

Cet éclairage a donné des envies à quelques hameaux environnants, ce qui est légitime, mais malheureusement ces envies, dans l'immédiat, ne pourront pas être satisfaites.

En effet, il n'est pas possible d'installer un lampadaire sur les poteaux déjà implantés puisqu'ils supportent une ligne « haute tension ». Ceci nous obligerait à installer une deuxième ligne électrique entraînant un coût exorbitant, que notre budget ne pourrait pas « digérer ».

Une bonne nouvelle! Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, a été mise à jour une magnifique dalle funéraire d'un chevalier, décorée d'une croix fleuronée et d'une épée datant du 13^{ème} siècle. Cette dalle est aujourd'hui inscrite au titre « de monument historique ».

Comme quoi notre petite Commune de Moussac sur Vienne ne nous a pas encore livré toutes ses richesses.

Pour en savoir plus, rendez-vous cet automne, dans le cadre du Pays d'art et d'histoire « laissez-vous conter l'actualité de notre patrimoine » avec Béatrice Guyonnet qui aura la charge de faire vivre cette dalle.

Le circuit « découverte des ateliers d'artistes » rouvre ses portes pour la 2^{ème} année, les 14, 15 et 16 Mai soit le week-end de la Pentecôte.

Il se déroulera sur le territoire de 4 communes : Persac, Quéaux, Nérignac et Moussac.

Vous qui avez une âme d'artiste et qui voulez participer à l'aventure, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Bonne lecture

Sylviane SOUBRY

TRAVAUX

La voirie - Prévisions 2016

La commission voirie envisage, sous réserve d'inscription au budget 2016, les travaux suivants :

Investissements

- ▶ Impasse des Sureaux (en cours de chiffrage),
- ▶ Le début de la route vers la Grâce de Dieu à partir de l'embranchement avec la RD 111- Coût estimé : 16 000,00€,
- ▶ La place des Erables – Coût estimé : 5 000,00€.

Entretien (en cours de chiffrage)

- ▶ VC n°5 - De l'Aumônerie à la Barbade,
- ▶ Route de la Vergne – VC n°6. Depuis la base communautaire de Kayak jusqu'à l'entrée de la Vergne

TOURISME

Recrutement d'un saisonnier pour les activités estivales proposées sur le site du moulin Chauvet

Pour la saison estivale, du 1er juillet au 31 août 2016, la commune recrute un(e) saisonnier(e) en charge des activités du camping.

Missions principales

- ▶ Accueil des estivants (camping et mobil-homes),
- ▶ Organisation des animations,
- ▶ Entretien des locaux et des mobil-homes,
- ▶ Gestion des encaissements.

Profil

- ▶ 18 ans et Anglais parlé,
- ▶ Courtois et travail soigné.

Transmettre CV et lettre de motivation, **dès que possible**, à la mairie de Moussac sur Vienne.

AUTRES INFORMATIONS COMMUNALES

Commerce multiservices

Quatre personnes semblent toujours intéressées par la reprise du commerce.

Elles vont être sollicitées par les services de la CCM afin qu'elles s'inscrivent dans une démarche concrète.

Une rencontre entre le propriétaire du restaurant « Chez Philippe », la CCI, la CCM et Mme le Maire a eu lieu le 11 février 2016 afin d'étudier les possibilités d'une reprise éventuelle par le restaurant « Chez Philippe ».

Convention de partenariat avec le CPA de Lathus pour les séjours d'été des enfants de Moussac

Le CPA de LATHUS sollicite la commune pour la mise en place d'un partenariat en attribuant des « bons vacances » afin de faciliter l'accès des enfants et adolescents de la commune à des séjours organisés par le CPA durant toutes vacances d'été.

Il a été décidé que la commune participerait à hauteur de 25.00 € pour chaque séjour effectué au CPA LATHUS en juillet ou août 2016 par un enfant originaire de la commune de Moussac.

Trame verte et bleue



Dans le cadre du projet de restauration des mares et de la valorisation du communal de la Vergne, des techniciens de Vienne Nature effectueront des relevés en soirée, sur les différents sites de la Carte, la Côte et la Vergne, afin de réaliser les diagnostics.

Ne soyez pas surpris de leur présence nocturne.

Cimetière communal Reprise de sépultures

Le manque de places disponibles dans le cimetière communal oblige la commune à lancer une procédure de reprise des sépultures, très anciennes, et qui sont abandonnées. Elles ont, comme particularité, d'être implantées sur un terrain non concédé. Elles n'ont, donc, pas fait l'objet d'un enregistrement par fiche de concession

De ce fait, les sépultures sont considérées comme étant en « terrain commun » et, dès lors, il s'agit d'appliquer la législation funéraire qui se rapporte à cette situation. Par ailleurs, il est à noter que, malgré des recherches, les familles ou ayants droits ne sont plus connus des services de la mairie.

La liste des sépultures concernées sera arrêtée à l'issue de la visite des lieux, effectuée par M^{me} le maire. Elle aura lieu le mardi 5 avril 2016 à 14h00.

Après la visite des lieux, la liste des sépultures à reprendre sera portée à la connaissance du public, à partir du lundi 2 mai 2016, par voie d'affichage à la porte du cimetière et sur le panneau d'information de la mairie, mais aussi, par voie de presse, Moussac Info n°47 et sur le site internet de la commune.

Les sépultures, concernées par la reprise de la commune, seront repérées sur le terrain par un panneau sur lequel sera affiché le texte suivant :

« Toute personne pouvant communiquer un renseignement sur cette sépulture est priée de bien vouloir se présenter en mairie »

Si aucun membre de la famille ne s'est manifesté, un arrêté municipal sera pris lors du CM du 02/09/2016. Il précisera la date de reprise des sépultures par la commune. Elles pourront être réaffectées, ce qui permettra, outre le respect de la législation, d'accueillir d'autres défunts.

Dépôts sauvages près des points de regroupement de collectes d'ordures ménagères

Ces incivilités sont de plus en plus fréquentes et, notamment au point de regroupement, près du court de tennis.

« Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public constitue une infraction de 2^{ème} classe passible, à ce titre, d'une amende de 150 € ».

C'est le cas, lorsque **les déchets ne sont pas présentés correctement ou qu'ils ne sont pas déposés au bon endroit** : dépôt de vrac dans les bacs (au lieu de sacs fermés), dépôt de verre dans les bacs d'ordures ménagères et dépôt d'encombrants dans les bacs ou autour des bacs.

C'est, aussi le cas des **dépôts de verre réalisés entre 20h00 et 7h00**, qui génèrent une nuisance sonore pour le voisinage.

« La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une contravention de 5^{ème} classe, passible d'une amende de 1500 €, montant pouvant être porté à 3000 € en cas de récidive ».

Enfin, ces comportements déviants génèrent, en outre, des situations à risque pour la santé des agents techniques communaux et ceux du service de collecte.

AUTRES INFORMATIONS

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Le conseil communautaire a validé le transfert de compétence à la CCM.

Cette compétence, confirmée par arrêté préfectoral, s'exerce sur l'ensemble des communes de la CCM.

La CCM, par l'élaboration du PLUI, va se doter d'un outil de planification et de programmation qui sera la traduction d'un projet de territoire élaboré par les élus. L'objectif étant d'organiser l'aménagement du territoire dans une logique de développement durable.

L'élaboration du PLUI en 5 thèmes

- ▶ Le développement économique,
- ▶ Les équipements et les transports,
- ▶ L'aménagement, le cadre de vie et de l'habitat,
- ▶ La protection et la mise en valeur des paysages et du patrimoine,
- ▶ La gestion et la réglementation

Les modalités de collaboration

Le PLUI et le projet de territoire doivent être élaborés en collaboration entre les élus des communes et les membres de la CCM.

Le Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat du Pays Montmorillonnais

Au 31/12/2015, 278 logements, situés sur le territoire de la CCM, ont fait, depuis 3 ans, l'objet d'une aide financière. Ces opérations ont généré 4,2 millions d'euros de travaux pour 2,7 millions d'euros de subventions allouées.

Les besoins restent importants, c'est pourquoi les collectivités ont sollicité une nouvelle prolongation du dispositif pour 2016 avec pour objectif l'amélioration de 143 logements (101 pour la CCM et 42 pour la CCL) pour un coût prévisionnel de 141 600,00 TTC.

La « Pargue » restaurée par le SMPM

Restaurer la végétation des berges et le lit du cours d'eau fait partie d'un programme d'actions menées par le SMPM qui emploie une équipe de 15 agents au sein de son chantier d'insertion.

« Le monde rural a évolué et l'entretien de nos rivières ne se fait plus comme auparavant. C'est pourquoi aujourd'hui la collectivité, garante de l'intérêt général, se substitue aux riverains car le bon état écologique de nos cours d'eau, dont dépend la qualité de l'eau, est un enjeu d'avenir... ».

Bilan des actions

Sur la Pargue, affluent de la Vienne sur la commune du Vigeant, la 1^{ère} étape a consisté en 2015 à restaurer la ripisylve laissée sans entretien depuis 10 ans.

Devenue par endroit très dense, jusqu'à parfois obstruer le passage de la lumière vers le ruisseau, la végétation était en mauvais état sanitaire avec des arbres dépérissants et penchants.

La restauration a consisté à abattre et à recéper sélectivement des arbres pour rétablir un équilibre végétal sur plus de 12 km de rives. Les branches basses penchant sur la rivière, ont été élaguées pour prévenir la formation d'embâcles et le risque d'inondations.

Les embâcles ont été enlevés du lit quand ils empêchaient une bonne circulation de l'eau, des sédiments et des poissons, ou conservés comme caches pour les poissons.

Sur le bassin versant de la Pargue, le piétinement du bétail occasionne un affaissement des berges et un colmatage du fond du lit. Pour pallier cette altération au cours d'eau, plus de 300 mètres de clôtures ont été installées le long des berges.

Par ailleurs, la Pargue a fait l'objet d'un arrachage de la jussie sur 400 mètres.

Le COIN des ASSOCIATIONS et des ANIMATIONS

Les animations municipales

Accueil de Loisirs - Vacances d'hiver

L'info des enfants

Du 15 au 19 février, 11 enfants (6-12 ans) ont participé aux activités encadrées par Carole et aux ateliers cirque, accompagnés par Charlotte du CPA de Lathus.

Au cours de la semaine, ils ont pu s'initier ou approfondir leurs connaissances des arts du cirque et, le vendredi, à la salle polyvalente, ils ont proposé un beau spectacle.



magicienne et clown o

S'en est suivi un petit pot offert par la municipalité, au cours duquel l'assistance a également dégusté de délicieux amuse-bouches concoctés par les familles.

La semaine a été rythmée par de nombreuses autres activités : jeux de



constructions, travaux plastiques autour des albums du prix « T'as lu, ça t'a plu », cinéma, préparation du journal dont voici un petit échantillon.

Avec Léa, nous avons construit un tracteur et c'est un mécano. On avait des outils.

C'est chic ! Oh, un carnaval à l'intérieur. Normal, on a détourné les objets, même le chapeau poubelle.

Les mous, on a fabriqué des mous.

Le Chevalier de Ventre à Terre, nous a inspiré pour faire des escargots.

Mercredi, nous sommes allés au cinéma à L'Isle-Jourdain. Nous avons regardé *Le Voyage d'Arlo* qui était très triste.

L'info des ados

Après avoir donné, à l'occasion, un coup



de main à l'accueil *des Petits*, mardi, c'était Kebab ciné à Poitiers.

Après avoir mangé dans le centre-ville, nous avons été au cinéma voir "les Tuches 2", (l'animatrice riait plus fort que nous !) et, mercredi, c'était piscine : longueurs, toboggan, volley.

On s'est bien éclatés !

Accueil de loisirs - Projets pour avril

Dans le cadre du projet régional de "Trame verte et bleue", les enfants de l'accueil de loisirs participeront à un stage de "Naturalistes en herbe" avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux du 11 au 14 avril 2016.

Ce stage permettra d'initier les enfants à la découverte de la biodiversité de la commune et à sa préservation avec : des phases d'observation, la réalisation d'herbier et la prise de photos.

Renseignements et inscriptions auprès de Carole à la mairie ou à la médiathèque.

En parallèle, l'association Médi@Moussac et la médiathèque municipale accueilleront l'exposition de la LPO Vienne "eaux vives, eaux dormantes" du 13 au 29 avril 2016 et proposeront une soirée ciné-débat le vendredi 29 avril 2016 à 20h30 sur le thème des milieux humides.

Les animations des Associations

AG « Le BARBOT » MOUSSAC - NERIGNAC - QUEAUX »

L'AG s'est déroulée, le vendredi 4 décembre 2015, en présence de Mr BALLY, Président de pêche de la Vienne. Le rapport d'activité laisse apparaître, après une perte pour l'exercice 2014, une stabilisation pour l'année écoulée.

Pour sa part, le bilan financier accuse un léger déficit lié aux « lâchers de truites » décidés lors de l'AG de 2014.

Ce déficit n'est pas de nature à mettre en cause la trésorerie de l'association.

A la suite de ces deux rapports l'assemblée générale a procédé à l'élection du nouveau bureau.

Composition du nouveau bureau

► Présidente : DEGRENON Jeanine

- Président adjoint : GEAY Laurent
- Trésorier : DUDOGNON Jean Marie
- Trésorier adjoint : CERISIER Jérôme
- Secrétaire : ARP Jean-Pierre
- Secrétaire adjoint : THROMAS Hervé
- Membres : DUDOGNON Emile et DEGRENON Christophe.

L'ouverture de la pêche à la truite, pour les rivières de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie, est fixée au 12/03/2016. Les « lâchers » de truites auront lieu le 12 mars, les 1^{er} et 22 avril.

7 types de cartes de pêche

- Carte de pêche interfédérale « personne majeure + de 18 ans » incluant la réciprocité EGHO-CHI-URNE : 95,00€,
- Carte « personne majeure + de 18ans », Département de la Vienne, seul : 74,00€,
- Carte « découverte femme », tous modes de pêche autorisés mais avec une seule canne et incluant la réciprocité EGHO-CHI-URNE : 32,00€,
- Carte « personne mineure - 12-18 ans », tous modes de pêche autorisés incluant la réciprocité EGHO-CHI-URNE : 20,00€,
- Carte « découverte enfants -12 ans », tous modes de pêche autorisés mais avec 1 seule canne et incluant la réciprocité EGHO-CHI-URNE : 6,00€,
- Carte « hebdomadaire », tous modes de pêche autorisés (semaine consécutive) : 32,00 €,
- Carte « journalière », tous modes de pêche autorisés : 12,00 €.

Ces cartes sont disponibles à :

Quéaux

► Au Café/Restaurant « Chez COURTIN » et aux Etablissements « GAUTHIER »,

Moussac

► Chez Jeanine DEGRENON, 3 hameau de la Vergne – Tél : 05.49.48.83.33 ou au 06.74.48.60.72,

Nèrignac

► A la mairie, le lundi de 14h00 à 15h00.

AG Médi@Moussac

Le vendredi 29 janvier a eu lieu l'assemblée générale de Medi@Moussac. Pour bilan, on note une légère baisse du nombre d'adhérents et du nombre d'inscrits à la médiathèque.

Cette diminution s'explique peut-être en partie par celle de la population.

Le bureau de Medi@Moussac reste inchangé :

Présidente : Agnès Minet

Vice-présidente : Annie Rivaux

Secrétaire : Marlène Gibert

Trésorière : Lila Ehrhard



Les projets 2016 de la médiathèque

► Les p'tit dèj' lectures, les jeux d'écriture, les soirées « jeux » ainsi que les animations des derniers mercredis du mois sont reconduits (Voir agenda),

► En avril, une exposition et un ciné-débat animé par la LPO, sur le thème des milieux humides, complètera le stage pour naturalistes en herbe de l'accueil de loisirs,

► En mai, la balade contée et autres surprises sont prévues pour le 21 avec une formule « spécial mauvais temps »,

► Cet été, une animation "dessin naturaliste" est en projet. L'association participera à la journée des associations du 14 juillet et, le 24 septembre, à la fête du village de La Vergne. Des rencontres entre les enfants et les anciens de La Vergne s'organisent depuis janvier.

La trace visible à la fête devrait prendre la forme d'un album souvenir, recueil de photos montrant la Vergne par le regard des enfants, et d'une transcription des récits des anciens sur leur jeunesse.

C'est sur le thème « Familles » que le concours de BD se déroule depuis début janvier.

Chacun peut dès maintenant voir les planches exposées à la médiathèque et voter jusqu'au 2 avril.

Ce jour-là, à midi, les résultats seront dévoilés.



Projet photos : "Regards sur Moussac"

Exposition de photos de la commune, qui pourrait rassembler les photos préférées, anciennes ou récentes, des habitants et visiteurs du village. Avis aux amateurs de photographie !

Tarifs

► Adultes : 8,00 €,

► Etudiants, Sans emploi : 6,00 € et gratuité pour les moins de 18 ans.

► Les adhésions sont disponibles à tous moments.

Contact

► Tél médiathèque : 05.49.48.96.52

► Mail : mediatheque-moussac@orange.fr ou mediamoussac86@orange.fr

AG du Temps Libre

L'AG s'est déroulée, le 9 février, en présence de M^{me} Rousseau Liliane, Coordinatrice à la fédération « Génération Mouvement », des présidentes des clubs voisins et d'une trentaine d'adhérents.



La présidente a rappelé que la carte d'adhérent procure des avantages chez tous les commerçants partenaires.

Elle a également précisé que la réunion mensuelle a lieu, à la salle polyvalente, le 2^{ème} mardi de chaque mois. Il s'agit de partager de bons moments : belote, scrabbles, triaminos puis...goûter).

Le CR de l'AG 2015 a été commenté par la secrétaire alors que la trésorière a évoqué le bilan financier qui s'avère satisfaisant.

Activités prévues en 2016

- ▶ Un loto, un concours de belote un voyage et un repas sont au programme mais les dates restent à définir,
- ▶ Le club participera au pique-nique du canton qui aura lieu à Queaux le 8 juin ainsi qu'aux « 40 ans de Génération Mouvement » qui se dérouleront, à Tercé, le 11 juin.

Les cartes d'adhérents restent à disposition pour toutes personnes qui désirent nous rejoindre.

L'agenda des Animations

Mars

▶ **A la médiathèque**, les planches du concours de BD seront exposées aux votes des visiteurs du 2 mars au 2 avril.

▶ **La médiathèque et Médi@Moussac** proposent, le samedi 5 mars à 10h00, un atelier « jeux d'écriture ».

▶ **Le Regroupement des Anciens Combattants UFGV/AFN** organise :

Dimanche 6 mars

En matinée, son AG annuelle. Elle aura lieu à la salle du bâtiment d'accueil du camping,

Dimanche 13 mars

A la salle polyvalente, un loto à partir de 14h00.

▶ **La municipalité propose des Accueils de loisirs :**

Pour les 6 à 12 ans

Le mercredi 9 mars de 14h00 à 17h00 au n°20 rue de la Font Forêt.

Pour les plus de 11 ans

Le mercredi 9 mars de 17h15 à 19h30 et le vendredi 25 mars de 18h00 à 20h30 au local Jeunes.

Avril

▶ **La médiathèque et Médi@Moussac** proposent le samedi 2 avril à 10h00, un « p'tit déj lecture » et, à 12h00, l'ouverture de l'urne et le dépouillement des votes du concours de BD.

▶ **La médiathèque et Médi@Moussac** proposent, le mercredi 27 avril à 15h30, une animation contes.

*Faites-nous part de vos suggestions,
Observations ... et critiques.*

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58

Informations à l'initiative du Conseil municipal